

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 2 : PILON / BOURGADE / LES LICES

MARDI 7 OCTOBRE 2008
18 heures – Salle Louis Blanc

M. GIRAUD ouvre la séance et présente les élus, présidents et co-présidents, le responsable de la Société SITA, ainsi que les personnels de la Mairie. Il remercie également les administrés présents dans la salle.

Des précisions sont également données concernant le service municipal "Comité de Quartier", installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et sur le numéro vert, dorénavant en service : 0800 828 123.

Pour ce qui est des documents relatifs à ces "Comités", ils sont disponibles sur le site officiel de la Ville, dans la rubrique "Mairie" (comptes-rendus, charte, cartographie, liste des Présidents et Co-Présidents).

M. GIRAUD rappelle qu'à l'issue des premières réunions, une synthèse a été réalisée. A l'appui de ce document, les services ont apporté un maximum de réponses et d'informations suite aux doléances enregistrées. Un exemplaire de cette synthèse a été remis à chaque Président et Co-Président. Les riverains sont donc invités à se rapprocher d'eux pour en prendre connaissance, s'ils le souhaitent.

A ce sujet, M. GIRAUD reprend succinctement ce document et apporte les informations aux membres présents.

SUJETS évoqués lors de la première session	REPONSES apportées par les Services Municipaux	PRECISIONS RIVERAINS
Trottoir Chemin des Amoureux	<p>Quelques travaux ont été réalisés. Des travaux plus importants sont programmés.</p>	
Stationnement deux roues entrée ville	<p>La Police Municipale surveille et verbalise les contrevenants.</p> <p>Il est toutefois rappelé le manque d'effectif au niveau de la Police Municipale.</p>	
Vitesse Chemin des Amoureux	<p>Les ralentisseurs mis en place sont conformes à la réglementation.</p> <p>Un manque de civisme des automobilistes est encore une fois relevé.</p>	
Parking deux roues	Des études sont en cours concernant la création de nouveaux sites.	
Nuisances occasionnées par les établissements de nuit Place des Lices	Une réflexion globale va être menée sur ce thème.	

	<p>A ce jour et à la lecture des rapports établis par la Police Municipale, cette dernière intervient mais ne constate pas de débordement.</p>	
<p>Travaux chantier "STONE RIVIERA" (angle avenue Roussel – rue du Parc des Lices)</p>	<p>Une réunion de chantier est programmée mercredi 8 octobre en présence de M. HAUTEFEUILLE, adjoint délégué, du maître d'œuvre et de l'architecte.</p>	
<p>Stationnement Rue Quaranta</p>	<p>Les élus et services concernés se rendront sur place, vendredi 10 octobre, pour constater et étudier une nouvelle "organisation" de cette voie.</p> <p>Les riverains seront ensuite associés.</p>	
<p>Stationnement Parking du Port</p>	<p>Les loueurs de voitures occupent dorénavant le parking situé avenue Leclerc (anciennement occupé par la Police Municipale).</p> <p>Cette démarche a permis de libérer bon nombre d'emplacements sur le parking.</p>	

Trottoir Route des Carles	<p>La voie est trop étroite pour réaliser un trottoir.</p> <p>Pour ce qui est du mur effondré, une étude est actuellement en cours sur ce thème.</p>	
Nuisances olfactives Station de relevage quartier du Pilon	<p>Cette pompe va être remplacée dans le cadre des travaux prévus sur ce site, pour un montant de 500.000 €.</p> <p>Des solutions provisoires sont en cours, en relation avec VEOLIA.</p>	
Square Allard	<p>L'entourage du buste constitué de briques a été détruit car il y avait des risques d'accidents.</p> <p>La clôture a été repeinte.</p>	
MONOPRIX	<p>En 2009, il y aura une remise à niveau. Devant le MONOPRIX, un passage surélevé sera réalisé.</p>	

	<p>A cette occasion, les emplacements destinés aux deux roues seront déplacés côté place Blanqui afin de rendre accessibles l'entrée et la sortie de la résidence Saint-Antoine.</p> <p>Le ralentisseur existant actuellement devant le restaurant "L'Entrecôte" sera détruit.</p>	
Locaux de l'ancienne Gendarmerie	<p>Une réunion est programmée, sur place, dans le courant de la semaine du 13 octobre.</p> <p>Le bâtiment sera prochainement repeint à l'identique.</p>	
Chemin BERGON	<p>Il s'agit d'un chemin privé. L'entretien est donc à la charge des propriétaires.</p> <p>Toutefois, il est rappelé que les services municipaux nettoient de temps en temps le ruisseau.</p>	
Affichage sauvage Hôtel de Paris	<p>C'est le propriétaire qui doit assurer l'entretien de ces palissades.</p>	

	Un courrier lui a été adressé dans ce sens.	
--	---	--

La parole est ensuite donnée à Mme CHAIX, Présidente, qui tient à féliciter Mme BOUCHET pour l'important travail réalisé par ses soins, dans le quartier. Son enquête permet de pointer les principaux problèmes : manque de propreté, de verdure, la vitesse excessive des deux roues, le manque de petites poubelles, l'accès à la rue Allard, etc ...

Ce document sera étudié par les élus et des dispositions seront prises afin de répondre au mieux aux attentes des riverains.

La parole est ensuite donnée aux administrés.

SUJETS	DOLEANCES	REPONSES
Jardinières installées au droit des commerces	Ces équipements sont trop souvent transformés en poubelles.	Il est précisé que certaines de ces jardinières sont installées par la Ville, d'autres par les particuliers. Il est évident qu'elles doivent être entretenues.
Horaires d'enlèvement des ordures rue Jean Aicard	L'enlèvement a lieu à 16 heures.	La Société SITA précise que de améliorations ont été apportées à ce sujet. Des prestations privées ont été demandées par le restaurant "L'Auberge des Maures" permettant ainsi le ramassage plus fréquent des ordures.

<p>Entretien des bas-côtés de la route longeant le cimetière et du chemin reliant les Graniers à l'avenue Paul Signac</p>	<p>Ces lieux sont particulièrement sâles.</p>	<p>Des solutions doivent être trouvées prochainement, en relation avec la société SITA.</p>
<p>Poubelles</p>	<p>Manque d'équipements</p>	<p>Les containers et poubelles sont en nombre insuffisant, ainsi que les capacités.</p> <p>De plus, certains restaurateurs et commerces ne jouent pas le jeu et encombrent les containers de cartons alors que ces derniers doivent être pliés et stockés jusqu'au ramassage.</p> <p>Un manque de civisme est relevé.</p> <p>Un projet de responsabilisation des commerçants est à l'étude.</p>
<p>Chemin des Tamaris</p>	<p>Ce chemin n'est pas nettoyé comme il se doit.</p>	<p>Le stationnement sur cette voie est permanent, ce qui rend plus difficile le nettoyage, surtout au niveau des poteaux situés derrière les véhicule.</p> <p>L'interdiction temporaire du stationnement, une fois par semaine, afin de faciliter le nettoyage, sera envisagée par l'intermédiaire d'un arrêté municipal.</p>

		<p>De plus, la signalisation horizontale est inexistante. Prochainement, un traçage sera effectué afin de matérialiser un espace piétonnier.</p> <p>Les travaux seront achevés dans le mois, avec la pose, si possible, de deux ralentisseurs.</p>
Résidence du Vieux Puits	La voie est très étroite à hauteur de cette résidence. Depuis que le chemin des Tamaris a été mis en sens unique, le stationnement est anarchique.	A surveiller par la Police Municipale.
Contrôles de vitesse Chemin des Tamaris	Ce type de contrôle doit être accentué, des excès étant constatés pratiquement toute la journée.	<p>L'incivisme est de nouveau pointé, ainsi que le non respect du Code de la Route.</p> <p>L'appui de la Gendarmerie sera sollicité.</p> <p>Des contrôles seront demandés à la Police Municipale, avec un compte-rendu permettant de constater les débordements.</p>

Culte	Des débordements en matière de stationnement sont constatés, tous les vendredis soirs, à l'entrée de l'avenue Leclerc.	Des contacts seront pris avec les responsables afin de les sensibiliser. Une opération d'information et de prévention sera lancée. Sans amélioration, la répression sera pratiquée.
Chaussée avenue Pierre de Coubertin	De nombreux trous dans la chaussée la rendent dangereuse.	Les travaux de reprise de la conduite d'eau potable vont être entrepris fin octobre. Une fois ces derniers terminés, le revêtement sera refait.
Stationnement avenue Pierre de Coubertin	Le stationnement sur les deux côtés de la voie est dangereux.	La Police Municipale interviendra.
Panneau avenue Général de Gaulle	A de nombreuses reprises il a été demandé la pose d'un panneau limitant la vitesse à 30 km/h, au niveau du ralentisseur installé au Pilon.	La pose de cet équipement sera effectuée au plus vite.
Infractions au Code de la Route	Il est constaté que certains véhicules empruntent à contre sens le boulevard Louis Blanc, ainsi que la Traverse du Tonnelier.	La signalisation conforme est en place. Il faut que les automobilistes respectent la réglementation.

<p>Travaux Station d'Épuration : nouveau sens de circulation</p>	<p>De nombreux usagers ne respectent pas les nouvelles dispositions prises.</p>	<p>Un document préparé par les services municipaux a été préparé fin août annonçant et expliquant le nouveau sens de circulation mis en place à l'occasion des travaux de mises aux normes de la station d'épuration.</p> <p>Il devait être distribué à chaque administré par La Poste. Cette dernière n'a pas assuré cette tâche comme il se devait.</p> <p>Toutefois, une communication sur ce thème a été faite par voie de presse.</p> <p>De plus, des panneaux très visibles ont été disposés.</p> <p>Il est regrettable de constater une nouvelle fois le manque de civisme et de sérieux de certains usagers.</p> <p>Il est demandé la sensibilisation toute particulière des conducteurs de deux roues dans le cadre de ce nouveau plan de circulation. Compte-tenu du manque de sérieux de certains automobilistes, il leur est recommandé d'être très vigilants et de continuer à emprunter le côté droit des voies.</p>
--	---	--

<p>Portillon Place du XVe Corps</p>	<p>Un panneau apposé sur le portillon interdisant l'accès à la portion de route devant l'école Louis Blanc (haut Place du XVe Corps) a disparu.</p>	<p>Les services municipaux remédieront à cette situation dans les meilleurs délais.</p>
<p>Nettoyage Boulevard Louis Blanc et alentours</p>	<p>Le côté droit de ce boulevard est mal entretenu. il en est de même à proximité des horodateurs.</p>	<p>Le nettoyage est effectué avec l'aide d'un jet, tous les jours à 5 heures du matin. Toutefois, il est vrai que le stationnement ne facilite pas la tâche de la société SITA.</p> <p>Des consignes seront tout de même données afin que le nettoyage aux abords des horodateurs soit amélioré.</p> <p>Quant au piétonnier menant du Boulevard Louis Blanc au jardin d'enfant de la Place du XVe Corps, il est nettoyé tous les mercredis, alors qu'il ne fait pas partie des prestations de la société SITA.</p> <p>De nouvelles dispositions concernant ce site seront prises dès le mois de janvier.</p> <p>L'installation d'un éclairage et éventuellement d'une caméra de vidéosurveillance sera étudiée afin de dissuader certaines personnes de "se soulager" au niveau de ce parcours.</p>

Mégots	Les mégots jetés sur la voie publique constituent une véritable nuisance.	<p>Depuis la loi concernant l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les fumeurs jettent leurs mégots dans les rues.</p> <p>Quelques cendriers extérieurs offerts par la société SITA seront prochainement mis en place.</p> <p>De plus, des cendriers commandés par la Ville seront disposés dans les rues.</p>
Chemin des Amoureux	Le côté où stationnement les véhicules est particulièrement mal entretenu et de nombreuses déjections canines sont constatées.	<p>Là encore, l'incivisme est relevé.</p> <p>Quant à la société, elle nettoie les trottoirs mais la présence des véhicules rend le nettoyage difficile.</p>
Ruisseaux BERGON et Cave Coopérative	Des nuisances olfactives sont très souvent constatées dans ce secteur.	<p>Il s'agit de ruisseaux privés.</p> <p>Des interventions ont été faites dans certaines propriétés où les odeurs ont été relevées.</p> <p>La procédure est en cours car certains propriétaires ont réservé un "mauvais accueil" aux services municipaux.</p>

	Des précisions sont demandées concernant les rejets de la cave coopérative dans le réseau pluvial.	<p>Le réseau pluvial n'a pas été curé depuis de très nombreuses années, ce qui explique aussi les odeurs nauséabondes.</p> <p>Un curage est prévu en plusieurs tranches.</p> <p>La vérification de la réglementation est actuellement en cours. En fonction des constats, des dispositions seront prises rapidement.</p>
Entretien du ruisseau BERGON	Ce ruisseau et ses abords sont très mal entretenus.	<p>Ce ruisseau étant privé, il est demandé à chaque propriétaire d'entretenir sa partie.</p> <p>Si des actions ne sont pas entreprises dans ce sens, la procédure sera lancée par la Ville (courriers, mises en demeure, réalisation des travaux par les services municipaux avec facturation aux propriétaires).</p>
Chemin des Amoureux	Il est redemandé la pose d'un miroir en face de la sortie de la voie en provenance du Centre des Impôts.	<p>Les services se rendront sur place dans les prochains jours afin d'évaluer la nécessité de poser un tel équipement.</p> <p>Si un problème de sécurité est relevé, un miroir sera installé.</p>

	<p>Il est également sollicité la mise en place d'allumettes le long du trottoir opposé au stationnement afin permettre à ce trottoir de rester praticable par les piétons.</p> <p>La Police Municipale doit aussi surveiller ce secteur plus régulièrement.</p>	<p>Une étude de cette requête est en cours</p> <p>La consigne sera donnée au chef de poste.</p>
<p>Ordures ménagères</p>	<p>Des précisions sont sollicitées concernant le dépôt des ordures ménagères.</p>	<p>Il est prouvé que la mise en place d'un container ou d'une poubelle engendre l'afflux de sacs ou autres.</p> <p>A ce jour, des points de ramassage sont définis. Il convient de les respecter.</p> <p>Toutefois, une réflexion d'ensemble est en cours. Chaque rue devant faire l'objet d'une façon particulière. Le projet de responsabilisation des administrés (professionnels et autres) est à l'étude.</p> <p>Dès le début 2009, deux agents municipaux auront pour mission de gérer les problèmes d'environnement (ordures ménagères, encombrants, dépôts sauvages, etc ...).</p>

		<p>La société SITA précise que dans certains secteurs de la Ville, les administrés bénéficient de deux types de poubelles (ordures ménagères et tri sélectif).</p> <p>Dans l'ancien contrat liant la Ville à la société, les containers n'étaient pas prévus à autant d'endroits.</p> <p>Ces poubelles étaient destinées aux habitants et non aux commerçants. Or, ces équipements sont constamment remplis de cartons des commerces, non pliés. De ce fait, la contenance en est considérablement réduite.</p> <p>De plus, des horaires de sortie des déchets sont arrêtés. Ils doivent impérativement être respectés.</p> <p>Il est également précisé que SAINT-TROPEZ est la seule Ville qui offre la collecte des cartons aux commerçants.</p> <p>Toutefois, dans le cadre de la réflexion globale menée sur ce thème, les horaires pourront être revus en concertation avec les commerçants.</p>
--	--	--

		Une sensibilisation sera faite auprès des professionnels sur les thèmes de la gestion et des horaires en matière de déchets.
Rues Grenouillère et Berny	La chaussée est abîmée. Il convient de reboucher les trous.	Prise en compte pour intervention rapide.
Place Blanqui Trottoir ex-Gendarmerie	Là aussi la chaussée est endommagée.	Une intervention est programmée pour la semaine du 13 octobre.
Rue du Parc des Lices Sortie parking des Lices	Deux gros chantiers sont en cours dans cette voie qui est réservée à la sortie du parking, aux riverains et surtout aux secours en cas d'urgence. Or, un stationnement perpétuel est constaté. De plus, un commerçant s'annexe le domaine public, au droit de son établissement (fond de l'impasse), sans aucune autorisation municipale.	Des consignes seront données à la Police Municipale afin de maintenir cette voie dégagée. Un contact avec l'intéressé sera pris dès mercredi 8 octobre pour explications et décisions.

Stationnement aux abords des écoles

Une campagne de sensibilisation a été faite auprès des parents d'élèves de l'école maternelle "L'Escouletto" leur rappelant la gratuité du parking durant 30 minutes.

La Police Municipale intervient tous les jours et a permis d'éviter le stationnement anarchique sur les trottoirs avenue Grangeon.

Concernant l'école des Lauriers, tout reste à faire. Des consignes sont données aux parents.

De plus, des barrières sont en commande destinées à empêcher le stationnement anarchique.

Quant à l'école Sainte-Anne, le stationnement sauvage est constaté tous les jours dans ce secteur et occasionne de gros embouteillages.

Une nouvelle démarche sera entreprise auprès des parents d'élèves.

Multi accueil	Il est demandé la pose d'entraves destinées aux deux roues stationnant devant cette structure.	Une visite sur place permettra d'identifier le meilleur système à mettre en place.
Fleurissement de la Ville	Les riverains souhaitent voir la Ville plus fleurie.	Une étude est en cours permettant de valoriser les bacs à fleurs.
Square de la Croix de Fer	La réhabilitation de ce site est souhaitée.	A l'occasion de la réfection de l'Hôtel de Paris, ce secteur sera réhabilité.
Toilettes publiques	Il est constaté le manque de toilettes publiques.	Une nouvelle toilette est prévue sur le parking du port au niveau de la SOGECA. Une autre sera créée vers la Société Nautique.
Container Place Blanqui	Trop souvent ce site génère des nuisances olfactives.	Des dispositions seront prises par la société SITA.
SDF Place Blanqui	Ces personnes constituent une véritable nuisance pour le quartier.	Une intervention de la Police Municipale et du service social sera programmée.

SDF Boulevard Vasserot	Ces personnes empêchent les administrés et visiteurs de profiter des bancs publics installés sur le trottoir.	L'intervention de la Police Municipale sera demandée.
Manque d'éclairage	Il est constaté le manque d'éclairage, entre autres, avenue Grangeon, à l'entrée de Ville et avenue Paul Roussel.	Un inventaire a été réalisé en la matière. Des points lumineux seront rajoutés en Ville.
Concours de décorations	L'Union des Commerçants et Artisans de SAINT-TROPEZ lance un concours de vitrines, façades, etc ... à l'occasion des fêtes de fin d'année. A cette occasion, les gérants de commerces restant fermés durant la période hivernale seront sensibilisés.	Les élus félicitent l'UDACS pour cette initiative et restent à disposition.

Il est rappelé aux administrés de ne pas hésiter à appeler le numéro vert. Certains problèmes ne doivent pas être signalés en "Comité". Des actions peuvent être réalisées très rapidement par les services municipaux.

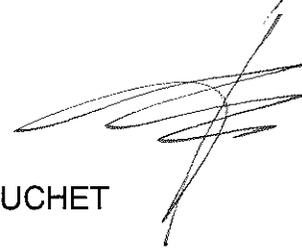
La séance est levée à 19 heures 40.

L'Adjoint au Maire,
Co-Présidente du Comité de Quartier,



Cécile CHAIX

La Co-Présidente du Comité de Quartier,



Evelyne BOUCHET